



DECLARATION LIMINAIRE CAPL du 13 DECEMBRE 2018

Le 10 décembre dernier, dans une allocution enregistrée de 13 minutes, le président de la république s'est livré à un véritable exercice d'enfumage ! une opération de communication alliant menaces, misérabilisme et mea culpa hypocrite, dès les premières minutes de son intervention.

Multiplication des tours de passe passe : de vieilles recettes d'un vieux monde qui poursuit une politique d'austérité subie depuis 40 ans.

Le président tourne le dos aux revendications légitimes des salariés du privé et du public, des privés d'emploi, des jeunes et des retraités.

Révélatrices du mépris du gouvernement et du président des riches, des miettes sont concédées pour tenter de sortir du conflit : le gel des tarifs de l'électricité, du gaz, arrêt de l'augmentation de la TICPE sur les produits énergétiques (initialement prévue pour augmenter jusqu'en 2030 à travers sa composante taxe carbone), et l'allègement du contrôle technique.

Rien pour le point d'indice des fonctionnaires et au contraire de graves menaces sur les services publics.

Rien sur les salaires et la reconnaissance des qualifications et de l'expérience professionnelle.

Rien sur la justice fiscale et rien sur l'ISF et le CICE.

Rien pour l'augmentation du SMIC : les 100 euros annoncés ne sont qu'une anticipation de l'augmentation de la prime d'activité déjà prévue dans le budget du gouvernement.

Rien pour la revalorisation des pensions limitée à 0,3 % alors que l'inflation va dépasser les 2% en 2019

Rien pour les privés d'emploi mais au contraire la poursuite de la remise en cause de leur indemnisation

Rien à payer pour le patronat : une prime de fin d'année à leur bon vouloir et défiscalisée, une augmentation des salaires compensée par la CSG et des heures supplémentaires défiscalisées.

Des "mesurettes" ne peuvent pas répondre à l'urgence sociale que connaît notre pays et sa population. Nous ne demandons pas la charité, nous exigeons la justice sociale et fiscale !

C'EST POURQUOI LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE :

- ☛ L'augmentation du SMIC à 1 800 euros avec répercussion sur l'ensemble des grilles de salaires pour les travailleurs du secteur privé, l'augmentation de la valeur du point d'indice pour la Fonction Publique, la revalorisation conséquente des pensions, des indemnités chômage et des minima sociaux et le maintien d'un système de retraite par répartition.
- ☛ Le développement des services publics (fiscaux, cadastraux et comptables, santé, éducation, transports, action sociale, etc). La couverture de l'ensemble des territoires doit être un objectif prioritaire. Ils doivent être accessibles à l'ensemble de la population et aider à la résorption des inégalités. Pour ce faire, il faut cesser les suppressions d'emplois et recruter des emplois statutaires à la hauteur des besoins, défendre et développer un réseau de proximité de pleine compétence.
- ☛ Le financement des politiques publiques par une fiscalité socialement juste et efficace :
- ✗ En augmentant la progressivité de l'impôt sur le revenu pour que chacun puisse contribuer selon ses moyens. Par ailleurs, le prélèvement à la source est une mauvaise réforme, injuste et compliquée.
- ✗ En rétablissant l'Impôt sur la Fortune. Il faut aussi réhabiliter une taxe d'habitation socialement juste en tenant compte des revenus permettant de financer les territoires.

- ✘ En modulant l'Impôt sur les Sociétés en fonction du comportement social et environnemental des entreprises et en rétablissant un système par tranches.
- ✘ En supprimant les niches fiscales socialement et écologiquement inutiles, la plus scandaleuse étant le CICE.
- ✘ En limitant au maximum les impôts indirects (par exemple en baissant très fortement la TVA pour les produits et services de première nécessité, dont l'alimentaire, le gaz et l'électricité, les transports en commun, etc).
- ✘ Il faut sortir de l'impasse de la TICPE en taxant, non pas les consommateurs, mais les compagnies pétrolières et les grandes entreprises de transport routier ou aérien, les autoroutes. Il faut taxer comme il se doit les transactions financières en affectant une partie des recettes à l'environnement, développer un réseau SNCF dense et économiquement abordable pour tous, développer une véritable politique publique favorisant les énergies non polluantes.
- ✘ Il faut abroger la CSG et réhabiliter le principe de cotisation pour financer la protection sociale (sécu, maladie, indemnités chômage, etc), en augmentant la part dite patronale des cotisations sociales (augmentation du salaire « super brut »).

C'est pourquoi la CGT appelle le 14 décembre 2018 à une journée de grève, d'actions et d'interpellation sous diverses formes des pouvoirs publics. Cette journée sera l'occasion de montrer que les agents des Finances Publiques désapprouvent l'injustice fiscale développée par le président Macron. Ils n'ont pas à être les boucs émissaires de sa politique.

Du 29 novembre au 6 décembre se sont tenues à la DRFip 59 les élections professionnelles. Avec plus de 77% de participation elles ont largement confirmé la première place de la CGT Finances Publiques dans notre Direction Régionale

Nous remercions l'ensemble des collègues de la DRFIP Nord, qui nous ont marqué leur confiance et ont reconnu la démarche d'action et de

proximité des militants de la CGT Finances Publiques.

Pour le Comité technique local, la CGT a recueilli plus de 40,44% des suffrages soit plus de 7 points supplémentaires par rapport à 2014.

Pour les CAP locales : la CGT est en tête sur l'ensemble des CAPL A, B et C : 47,52% des voix, soit 8,47 points de plus pour la CAPL C, 40,14% des voix soit 7,56 points de plus pour la CAPL B, et 36,45% soit 15,27 points de plus pour la CAPL A.

Cette CAP locale est la dernière de ce mandat, durant lequel les élus CGT ont toujours défendu les agents sans les opposer les uns aux autres, avec le souci de préserver leurs droits et garanties ainsi que le maintien d'un service public de proximité et de qualité.

Confortée par le vote largement majoritaire des agents de la DRFIP Nord, la CGT par ses nouveaux élus gardera la même ligne d'action.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPL, si la CGT se félicite que les agents subissant des restructurations aient encore la garantie de maintien à résidence, elle constate que les services impactés vont une fois de plus devoir gérer la situation sans l'arrivée des agents ne suivant pas leur mission.

La CGT s'inquiète des futures règles de priorités et d'affectations en cas de suppressions ou réorganisations de services à compter du 1/1/2020.

Pour la CGT cette CAP locale est le reflet de la suppression des services publics de proximité

D'ailleurs, à la DRFIP Nord, votre réflexion sur l'organisation territoriale, soumise au ministre, est d'une ampleur sans précédent.

42 trésoreries, 4 SIP, 9 SIE, 6 SPF seraient supprimés !!

Même si les projets de ce gouvernement sont d'une grande brutalité il n'y a pas de fatalité. Nous ne les laisserons pas faire